



DOSSIER DE PRESSE  
**VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021**  
SIGNATURE DE LA CONVENTION  
**PETITES VILLES DE DEMAIN**

## SOMMAIRE

- Le programme départemental de revitalisation des bourgs-centres
- Contrexéville et Vittel intègrent le programme départemental de revitalisation des bourgs-centres
- Petites Villes de Demain





# LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES

Ce dispositif avait été dévoilé par François VANNSON (Président du conseil départemental des Vosges) et Pierre ORY (ancien préfet des Vosges), le 22 juin 2018. Ils avaient tous deux lancé officiellement la « **revitalisation des bourgs-centres** » en signant les conventions liant l'État, le Département et les communes lauréates de l'appel à projets.

**Un dispositif ambitieux dont les objectifs sont au cœur du « Plan Vosges Ambitions 2021 ».**

Ce programme se justifie après un regrettable constat : les petites communes vosgiennes se dévitalisent.

Cette dévitalisation se traduit généralement par :

- la fermeture de nombreux commerces,
- un taux élevé de logements vacants,
- des bâtiments dégradés,
- des rues désertées,
- une disparition progressive des services publics auxquels s'ajoutent
- une diminution, un vieillissement et une paupérisation de la population.

## Comment en est-on arrivé là ?

Historiquement, c'est au Moyen Age, autour d'une abbaye, d'un lieu de pèlerinage, d'un château ou d'une ancienne cité gallo-romaine que de la plupart des bourgs se sont développés. Ils vont peu à peu devenir des centres économiques, politiques, religieux, culturels et rayonner durant plusieurs siècles sur le territoire alentour. L'architecture souvent remarquable, les monuments classés ou inscrits que comptent ces bourgs-centres témoignent encore de ce glorieux passé. C'est dans les années 1970 que tout bascule. La création de lotissements et de zones commerciales périphériques, les changements de modes de production, de consommation, les évolutions technologiques éloignent les populations et vident peu à peu les centres-bourgs de leur substance et de leurs fonctions.

Dans les Vosges, le Conseil départemental qui a fait de l'attractivité et de l'équilibre des territoires deux priorités du « Plan Vosges Ambitions 2021 », et réaffirmées dans le « Plan Vosges 2021-2027 », s'empare de cette question cruciale et lance, en 2017, en étroite concertation avec l'Etat, l'appel à projet « **Revitalisation des bourgs-centres** ».

Celui-ci se concrétise en juin 2018. Les cinq premières communes lauréates Bruyères, Darney, Rambervillers, Raon l'Etape et Xertigny, retenues au regard de la qualité de leur démarche et des enjeux du territoire, signent une convention de revitalisation. Ces premières communes sont rapidement rejointes en 2019 par Contrexéville, Vittel, Plombières-les-Bains et La Vôge-les-Bains.

De nombreux acteurs accompagnent la démarche comme le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement des Vosges (CAUE88) ou encore l'Etablissement Public Foncier du Grand-Est (EPFGE) mais aussi l'Architecte des Bâtiments de France.





# CONTREXÉVILLE ET VITTEL INTÈGRENT LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES



Lauréates en 2019 de l'appel à projet du département des Vosges pour la revitalisation des bourgs-centres les communes de Contrexéville et Vittel ont mené conjointement pendant 21 mois une étude globale de revitalisation de leur bourgs-centres.

Au travers de ce programme les financeurs, l'Etat et le département des Vosges, s'engagent alors pour :

- **Le financement d'une étude globale d'aménagement et de revitalisation des bourgs-centres**
- **Le financement d'un poste de chargé de mission**
- **Le financement d'une partie des investissements retenus sur la base des études**
- **Un soutien technique et d'ingénierie**

Pour se faire accompagner dans cette démarche les deux villes ont signé une convention avec l'**EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand-Est)** qui est alors le maître d'ouvrage de la démarche.

Soutenant financièrement les communes et apportant son savoir-faire, l'EPFGE a accompagné les communes dans la sélection de 3 bureaux d'études pour aider les communes à définir ce programme global de revitalisation.

#### **Ont été sélectionnés :**

- L'agence Urbicus qui a produit des plans, des études paysagères et a apporté des connaissances urbanistiques et architecturales à l'étude.
- Les bureaux Lestoux & Associés qui a produit une étude pour analyser le tissu économique et commercial des deux villes et a apporté ses

connaissances en termes d'habitat.

- Le bureau d'étude Trigo qui a produit différents diagnostics techniques pour la réhabilitation ou la destruction de bâtiments clés des deux villes.

La phase d'étude a pris fin en mars 2021 et a permis aux élus d'esquisser l'aménagement urbain futur des communes.

Les aménagements imaginés redessineront durablement le cœur des villes, leur forme sera diverse, allant de la destruction de friches, au ravalement de façade, à l'aménagement de certaines rues (repenser les places de stationnements, arborer certains espaces publics...), la construction d'une voie douce entre Vittel et Contrexéville ou encore des aménagements paysagers ou fonciers pour permettre au centre bourg de rester dynamique et commerçant.

La phase opérationnelle est dorénavant lancée et des projets structurants ont débuté. Une étude de pré-faisabilité est lancée pour la création de la voie douce intercommunale afin de connaître les contraintes sécuritaires qu'engendre le tracé imaginé par les élus.

Des friches sélectionnées dans l'étude font l'œuvre d'opération de réhabilitations ou de destructions.

Des locaux commerciaux jugés comme prioritaires sont au cœur de discussions.



# PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme de revitalisation des bourgs-centres du département des Vosges a par ailleurs été pionnier dans le domaine. En effet le constat de dévitalisation n'est pas une exception vosgienne mais touche toute la France.

Ainsi, il a servi d'exemple aux services de l'Etat qui ont par la suite créé le dispositif « Petites Villes de Demain » dont Contrexéville et Vittel font partie aux cotés de 1600 communes françaises dont 16 autres communes Vosgiennes.

Le programme a été lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2020 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département, le programme bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF).

Ce programme a pour objectif de renforcer les moyens des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les projets de territoire. En effet, ces communes centralisent de nombreux services et emplois qui répondent aux besoins de leurs habitants mais aussi d'un bassin de vie plus élargi. Ainsi renforcer leur attractivité tant au niveau économique, que sur le plan culturel et touristique, de l'habitat ou du patrimoine permet à ces petites communes françaises de rester dynamiques et attractives. Ce dispositif permet aux communes d'engager après 18 mois d'études une démarche d'Opération de Revitalisation de leur Territoire (ORT). Ce travail étant déjà réalisé dans les communes de Contrexéville et de Vittel pionnières dans ce dispositif, la convention signée avec les partenaires afin d'être labellisées « Petites Villes de Demain » va rapidement se transformer en convention d'ORT.



La signature de la convention est ainsi programmée le **14 décembre 2021 à 11h30 dans la salon d'honneur de l'hôtel de ville de Vittel**. Y sont conviés les acteurs du dispositif Bourg-Centre, ainsi que les nouveaux acteurs pilotant le dispositif Petites Villes de Demain : Préfecture, les services de l'Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional, EPFGE, CAUE88, URBICUS, Banque des Territoires, UDAP88...



---

**Contact presse :**

Richard MULLER

Chef de projet revitalisation bourgs-centres/ Petites Villes de Demain

Mairie de Vittel | 38 place de la Marne 88800 VITTEL

Mairie de Contrexéville | 75 rue Gaston Thomson 88140 CONTREXEVILLE

Tél. 07 84 45 18 97